

Ce que nous avons entendu

« *Nous venons de riches territoires dont tout le monde profite, sauf nous.* »

Apprendre à connaître les collectivités et leurs pêches

« *Quand le programme a été mis en place, la conséquence suivante n'était pas prévue : le coût pour aller pêcher et payer sa nourriture.* »

- Ont participé à l'atelier des représentants de Premières Nations, de conseils tribaux et de sociétés de pêche ayant conclu des ententes dans le cadre de la Stratégie relative aux pêches autochtones ou administrant ces ententes. Ensemble, ces participants représentent 28 collectivités membres.
- Les participants pêchent le saumon rouge, le saumon coho, le saumon quinnat, le saumon kéta, le flétan, le hareng, le varech, le crabe, la palourde, la crevette, l'oursin, et d'autres poissons de fond et mollusques. Bon nombre d'entre eux pratiquent la pêche à des fins alimentaires, sociales et rituelles tout au long de l'année.
 - Chez certains groupes, les pêcheurs sont désignés, tandis que chez d'autres, les personnes pêchent à titre individuel. « *La capacité d'aller sur l'eau est limitée, et les pêcheurs n'ont pas tous de bateau.* »
 - Beaucoup d'entre eux participent à des activités de pêche commerciale, notamment dans le cadre de l'Initiative des pêches commerciales intégrées du Pacifique, au moyen de permis du Programme de transfert des allocations ou en exerçant d'autres pêches d'intérêt économique.
- Les participants soulignent la nécessité de préserver la capacité des membres à participer aux pêches et à recourir aux méthodes traditionnelles de pêche, de transformation et de préparation. Ils souhaitent ardemment former les jeunes, susciter leur intérêt et les faire participer aux pêches.

Comprendre les besoins alimentaires, sociaux et rituels

« *Je viens d'une époque où nous pouvions nous promener librement et pêcher. Maintenant, nous sommes contrôlés par notre programme de la SRAPA.* »

- Les participants indiquent que les Premières Nations assument tous les coûts associés à la pêche, à la transformation et à la distribution du poisson utilisé à des fins alimentaires, sociales et rituelles. Certaines Nations assurent la distribution à l'intérieur comme à l'extérieur des réserves, tandis que d'autres ne le font que dans les réserves.
- Les participants estiment que les pêches communautaires ne répondent pas aux besoins des collectivités.
 - Plus d'une nation pratique la pêche et répond aux besoins de ses membres, peu importe les modalités de l'entente de pêche signée, « *tant qu'il n'y a pas de problèmes de conservation* ». Certaines hésitent à fournir le nombre de prises au

Ministère en raison de cette pratique, tandis que d'autres déclarent le nombre pour démontrer leurs besoins. D'autres encore ne veulent pas soumettre de renseignements à ce sujet parce qu'elles n'ont pas confiance dans la façon dont ils sont utilisés. « *Les données sont utilisées contre nous.* »

- Une nation demande un permis supplémentaire pour avoir accès au saumon rouge dans une autre zone de pêche afin de tenter de répondre aux besoins alimentaires, sociaux et rituels de sa collectivité. Une autre veut que le Ministère achemine les prises accessoires aux collectivités pour les aider à combler les déficits en poisson de consommation.
- Certains participants estiment que le Ministère ne reconnaît pas les protocoles d'entente conclus entre les nations, notamment en ce qui concerne les jours de pêche communautaire. L'un d'entre eux souhaite que le Programme reconnaisse plus clairement l'importance du poisson pour sa valeur sociale et rituelle. « *Le poisson est le fondement de la culture, du bien-être et des valeurs traditionnelles des Premières Nations.* »
- Plusieurs nations mènent des activités de pêche commerciale, et d'autres ont conclu des contrats avec des entreprises dans ce domaine (ou d'autres pêcheurs commerciaux) afin d'obtenir du poisson pour nourrir leurs collectivités.
 - L'une d'elles a éprouvé des difficultés en embauchant des pêcheurs, parce qu'après avoir négocié une entente sur la quantité de poissons et son coût (et après avoir délivré un permis), les pêcheurs ont vendu leur poisson à une autre nation pour plus d'argent.
 - Une autre a envisagé de s'inscrire à un programme pilote d'achat de poisson de consommation, mais craint que la pêche communautaire soit transformée en une pêche d'intérêt économique. « *Se procurer du poisson est une chose, mais perdre notre capacité à se le procurer nous-mêmes est un problème.* »

Comprendre les ententes

« *Nous voulons partager nos richesses comme avant, pas seulement les programmes.* »

- Les participants signalent que malgré l'inflation, les ententes n'ont pas été modifiées depuis leur création, particulièrement en ce qui concerne le coût du carburant. Quelques-uns disent aussi que leur financement a diminué au fil des ans.
- Les participants trouvent que les ententes paient en grande partie le salaire à temps plein ou à temps partiel des employés, comme les gestionnaires, les surveillants, les gardes-pêche ou les techniciens. « *Un employé obtient cinq mois de travail dans le cadre du Plan de protection des océans, ce qui est suffisant pour avoir droit à l'assurance-emploi.* »
 - Plus d'une nation utilise ses propres revenus pour garder son personnel au travail plus longtemps, voire toute l'année, même si ces emplois ne sont qu'à temps partiel. D'autres nations ont recours à d'autres programmes pour financer le salaire de leur personnel, notamment le Programme autochtone de gestion des ressources aquatiques et océaniques.
- Les participants ont envisagé de ne pas signer leurs ententes. « *Je crains qu'on renonce un peu à nos droits, d'une certaine façon.* » Une année, l'un d'eux n'a pas signé, mais a

fini par signer de nouveau l'année suivante, « *parce que cela fournit des emplois* ». Un autre déclare « *chaque année, nous signons sous la contrainte* ».

- Beaucoup veulent pouvoir pêcher d'autres espèces en vertu des ententes et certains veulent également renforcer la capacité de leurs membres à pêcher ces espèces.
- La plupart des participants disent que souvent ils signent leur entente tard dans l'année, voire en décembre, mais l'un d'eux a dit que l'entente avait été signée très tôt cette année.
 - Certains désirent voir la mise en place d'ententes pluriannuelles, dont ceux qui veulent une entente à long terme couvrant plusieurs programmes, tels que le Fonds autochtone pour les espèces en péril et le Programme de protection des océans. « *Ça nous ferait gagner du temps, au lieu d'avoir tous ces petits programmes avec des délais différents.* »

Comprendre les composantes techniques des ententes

« *Le succès vient de ce que nous faisons, pas de ce que nous obtenons.* »

- La plupart des participants prennent part à certaines activités de collecte de données, d'évaluation des stocks et de surveillance des prises et des pêches, mais ils disent que le financement est insuffisant pour répondre aux besoins. « *La SRAPA vient avec des pages d'activités à exécuter, mais aucun financement n'est disponible pour ces activités.* »
 - Certains possèdent de l'équipement de surveillance technique, comme des compteurs Didson, des barrières de dénombrement et des mesureurs. D'autres ont des biologistes à leur disposition pour effectuer des tâches liées à l'échantillonnage.
 - Plusieurs s'inquiètent de la façon dont les données sont utilisées par le Ministère, et certains se demandent si elles le sont. « *Nous soumettons des rapports d'évaluation des stocks depuis le début des années 90, mais nous n'entendons jamais parler de ce qu'ils en font.* »
- Les participants signalent que les activités de surveillance des prises et des pêches concernent généralement les pêches communautaires. Un participant gère également les enquêtes par interrogation de pêcheurs dans les pavillons de pêche récréative, et d'autres veulent participer davantage à la surveillance des pêches commerciales et récréatives.
- De nombreux participants prennent part à des activités de mise en valeur, notamment par l'intermédiaire d'écloseries et dans le cadre d'activités de fertilisation, et ils veulent voir ces activités financées par le programme. « *Nous observons des changements en fonction de ce que nous avons fait pour avoir de nouveau de quoi manger.* » Certains ne savent toutefois pas si les écloseries et les activités de mise en valeur sont admissibles à un financement dans le cadre du programme. « *Les écloseries semblent constituer une zone grise, car nous continuons à les inclure dans les ententes, mais elles continuent d'être retirées. On nous dit qu'elles ne peuvent pas faire partie de notre programme.* »
 - D'autres ne trouvent pas que les collectivités bénéficient des activités de mise en valeur. « *Nous améliorons les stocks que les autres pêchent.* »

- Quelques participants prennent part à des travaux liés à l'habitat, mais ceux-ci ne sont pas nécessairement financés par le programme. Le financement de la prévention de la perte d'habitat et de la restauration est également une priorité pour les participants, en particulier dans les régions ayant été touchées par la foresterie. « *Si l'on pense aux glissements de terrain, l'impact de l'exploitation forestière actuelle fait encore l'effet d'une bombe.* »
 - Un participant dit que le Ministère avait verbalement donné son appui au financement des activités de restauration de l'habitat dans le cadre du programme pour le prochain exercice. Un autre indique que sa nation avait investi une part importante de ses propres revenus dans la restauration de l'habitat.
- Les participants prennent part à de nombreux autres projets techniques qui ne sont pas financés par le programme. « *La SRAPA obtient toute l'information même si elle ne finance pas tous les projets.* » Par exemple, quelques-uns ont établi des partenariats avec la province, Parcs Canada et BC Hydro pour prélever des échantillons d'eau et de poissons afin de permettre une meilleure planification de l'utilisation de l'eau. Certains travaillent au dénombrement avec le Ministère et d'autres partenaires pour des pêches expérimentales. Un participant fait appel à des plongeurs de la collectivité qui effectuent bénévolement des relevés de varech, d'oursins et de panopes afin d'acquérir de l'expérience.
 - D'autres utilisent le programme de la Stratégie des pêches autochtones pour tirer parti d'autres programmes. « *Je crois que c'est comme ça qu'il a été conçu à l'origine.* » Plus d'une nation participante reçoit des fonds pour les activités du Plan de protection des océans. L'une d'elles reçoit également un financement pour un poste d'agent de liaison du programme de la Garde côtière canadienne.
 - Un participant déclare que les activités techniques de sa nation sont en grande partie confiées à des consultants, ce qui n'aide pas à renforcer les capacités de la collectivité. Un autre pense que l'expertise scientifique du Ministère devrait davantage servir l'intérêt des nations. Un autre encore constate que les nations font le travail du Ministère sans disposer des fonds suffisants pour y parvenir.

Programme des gardes-pêche autochtones

« *Si le programme des gardes-pêche prend de l'ampleur, il pourrait ouvrir la voie à une meilleure gestion des ressources.* »

- Parmi les participants se trouvent un agent des pêches autochtone, un garde-pêche désigné et un ancien garde-pêche désigné. D'autres emploient actuellement (ou ont déjà employé) des gardes-pêche dans leurs programmes. « *La plus grande perte dans l'entente que nous avons signée, c'est de ne pas avoir de gardes-pêche.* »
 - Les collectivités veulent des gardes-pêche dans leurs programmes. « *Nous avons besoin de quelqu'un sur le terrain pour surveiller.* » Elles veulent aussi que le financement puisse garantir aux gardes-pêche un emploi utile et à long terme. « *Cette semaine, nous devons licencier un garde-pêche à cause du manque de fonds.* »
 - Certains appuient l'idée d'accorder plus de pouvoirs d'application de la loi aux gardes-pêche, y compris le pouvoir de porter des accusations contre les contrevenants à la *Loi sur les pêches*.

Cogestion

« Idéalement, notre entente en serait une de cogestion entre la nation et le MPO et comprendrait toutes les activités techniques. »

- Les participants s'intéressent vivement à la cogestion. « *Nous voulons protéger et améliorer l'accès, et avoir notre mot à dire sur l'accès de tiers en fonction de nos décisions et de notre consentement.* » Plusieurs veulent également collaborer avec les nations voisines pour cogérer les pêches dans les bassins hydrographiques.
- Nombreux sont ceux qui critiquent la façon dont le Ministère gère les pêches, en disant que sa gestion ne sert qu'à prévenir l'extinction ou à favoriser les utilisateurs commerciaux et récréatifs. « *Nous devons forcer le MPO à assurer une meilleure gestion. Pour l'instant, seule l'économie est prise en compte.* »

Comprendre les composantes économiques des ententes

« Pour nous, la SRAPA existe, et c'est à peu près tout. Mais si on ne signe pas l'entente, on n'obtient pas le permis de pêche commerciale ou le permis de pêche commerciale dans le cadre du Programme de transfert des allocations. »

- Les participants discutent assez longuement du volet économique du programme de la Stratégie relative aux pêches autochtones, ainsi que d'autres permis offrant des débouchés économiques et de la vente de poisson pêché en vertu de permis communautaires.
 - Seules certaines collectivités détiennent des permis du Programme de transfert des allocations parce qu'elles avaient la capacité d'obtenir les permis lorsqu'ils étaient disponibles. D'autres ont pu acquérir les permis, mais ne peuvent les utiliser parce que les bateaux de la collectivité n'ont pas la taille requise par les politiques de délivrance des permis.
 - La modification des politiques de délivrance de permis afin de répondre aux besoins des titulaires de permis communautaires bénéficie d'un certain appui. « *Le système actuel d'octroi de permis communautaires rend difficile pour les pêcheurs de gagner leur vie parce qu'il est conçu pour les utilisateurs privilégiés, et non pour les détenteurs des droits.* »
- Plusieurs participants évoquent la nécessité d'affecter aux activités de la Stratégie relative aux pêches autochtones une partie des revenus générés par les permis du Programme de transfert des allocations. « *Le MPO s'attendait à ce que notre entreprise de pêche commerciale subventionne la SRAPA.* »
 - L'un d'eux dit qu'il avait l'habitude de présenter un plan d'activités pour chaque pêche avant que le Ministère ne délivre les permis du Programme de transfert des allocations, mais que cela n'est plus nécessaire. Un autre indique que les données statistiques sur ces permis doivent toujours être fournies, ce qui rend la production de rapports difficile et « *nous éloigne du véritable travail* ».
- Quelques participants veulent savoir comment fonctionnera la production de rapports pour les permis du Programme de transfert des allocations si ceux-ci sont maintenant liés à l'Initiative des pêches commerciales intégrées du Pacifique. « *Nous traitons les permis comme un programme distinct, mais nous continuons de produire des rapports dans le cadre de la SRAPA.* »

Comprendre les relations

« Nous sommes isolés, nous ne voyons donc pas souvent ces types et nous préférons ne pas nous faire dire qu'on ne peut pas faire telle ou telle chose. »

- Bien que certains participants déclarent avoir de bonnes relations avec le personnel du Ministère, d'autres pensent que ces relations doivent être améliorées. Par exemple, un participant a essayé de travailler en partenariat avec le Ministère dans le cadre d'activités techniques, mais « *il ne veut pas travailler avec nous* ». Un autre a un projet avec un partenaire de l'industrie, mais « *essayer d'obtenir l'appui du MPO et sa présence à la table prend énormément de temps* ».
 - On pense que le Ministère doit démontrer par des gestes qu'il est à l'écoute des collectivités. « *Le MPO survole notre territoire pour recueillir des données pendant la haute saison pour notre personnel sur le terrain. Cela augmente les déplacements de la faune, ce qui cause des dangers pour nos travailleurs. Nous en avons parlé plusieurs fois, mais ils ne nous écoutent pas.* »
- Les participants affirment que les collectivités travaillent en étroite collaboration avec leur groupe de gestion des ressources aquatiques et des océans ainsi qu'avec d'autres collectivités afin de réaliser les priorités communes.
 - Un participant souhaite avoir plus d'occasions de rencontrer les collectivités voisines pour trouver des façons de travailler ensemble. « *C'est la première fois que je rencontre d'autres équipes de la SRAPA.* » Un autre dit que le groupe de gestion des ressources aquatiques et des océans de sa nation rassemble ses membres pour trouver des moyens de mettre en commun leurs propres revenus afin de réaliser des activités mutuellement avantageuses.

Améliorer le programme de la Stratégie relative aux pêches autochtones

« Ce programme a été créé pour les Premières Nations, pas pour le MPO, mais le financement va au Ministère, et pas à nous. »

- Les participants indiquent unanimement qu'il faut plus de fonds pour améliorer ce programme. « *C'est indispensable, et cela a été dit à maintes reprises.* » En particulier, des fonds supplémentaires sont nécessaires pour aider les nations à renforcer les capacités de leur personnel, à attirer les jeunes dans l'industrie et à retenir les travailleurs. « *En ce moment, nous avons des ouvriers, mais ce que nous voulons – et dont nous avons besoin – ce sont des techniciens.* »
 - Certaines nations ont la capacité, mais ont besoin de financement pour être en mesure d'offrir davantage d'heures (et, idéalement, des postes à temps plein) à leurs travailleurs, ainsi que des possibilités de carrière. Un participant indique qu'il fallait embaucher quelqu'un pour s'occuper de toutes les demandes de participation du gouvernement.
- Les participants veulent aussi améliorer le programme en :
 - revitalisant le programme des gardes-pêche autochtones pour en faire un programme de perfectionnement professionnel, en particulier par la formation et l'établissement de liens avec les programmes terrestres et fauniques;

- embauchant du personnel supplémentaire au MPO pour travailler avec les Premières Nations sur les questions maritimes;
- veillant à ce que les Premières Nations tirent des avantages économiques de leurs activités de mise en valeur;
- éliminant les frais du Programme de transfert des allocations, les pêches à accès limité et les restrictions liées aux permis;
- concevant conjointement les objectifs du programme et des indicateurs de succès. « *Quand quelqu'un d'autre conçoit un programme pour nous, ça ne fonctionne pas.* »
- Les participants pensent également que le programme pourrait être amélioré par des ententes de cogestion qui respectent les titres, les droits et la propriété; il faut également s'assurer que la gestion des ressources sert à la conservation et aux utilisateurs prioritaires avant les secteurs commercial et récréatif.
 - Plusieurs veulent également que la conception du programme comprenne un objectif final, soit que le programme passer sous le contrôle des Premières Nations ou soit géré par celles-ci. « *Cela devrait mener à la gestion du territoire par les Premières Nations.* »

Améliorer l'administration du programme

- Certains participants souhaitent une plus grande harmonisation entre les programmes autochtones, comme des options souples de production de rapports, tandis que d'autres veulent un engagement renouvelé envers la Stratégie relative aux pêches autochtones et les programmes des gardes-pêche autochtones sans les relier au Programme autochtone de gestion des ressources aquatiques et océaniques ou à l'Initiative des pêches commerciales intégrées du Pacifique. « *On semble vouloir se retirer surnoisement de la cogestion de la SRAPA pour recourir au PAGRAO ou à l'IPCIP.* »
- L'un des participants souhaite la création d'un fonds distinct pour aider les nations à remplacer des biens tels que les navires, les moteurs et l'équipement.
- De nombreux participants croient qu'une meilleure communication et une plus grande confiance entre le Ministère et les Premières Nations amélioreront la façon dont le programme est administré et feront en sorte que les projets soient menés à bien et que les objectifs soient atteints. « *Le MPO doit faire un exercice semblable et se demander : Quel est notre objectif et que devons-nous changer?* »

Évaluer les réussites

« *Nous mesurerons le succès en fonction des mesures prises à la suite des ateliers.* »

- Les participants mesurent le succès du programme en fonction de la satisfaction des besoins de conservation et de la collectivité, de la restauration et de la protection des habitats de frai, de la formation de gardes-pêche à temps plein et de l'accroissement du travail collaboratif effectué par le Ministère et les Premières Nations.
- Certains considèrent l'acquisition du statut de partenaires de gestion à part entière comme un gage de succès à long terme : « *Actuellement, le MPO prend des décisions concernant la participation et l'approbation des Premières Nations. Ce n'est PAS de la cogestion.* » Que le programme ne soit plus nécessaire serait aussi considéré comme un succès. « *Le personnel du MPO doit se percevoir comme agissant pour ne plus avoir à travailler.* »

« Peut-être que le MPO ou les Premières Nations devraient embaucher un champion des programmes autochtones. Personne n'est là pour s'assurer que nos problèmes sont réglés. »

Compétences et besoins de formation

« Nous voulons un minimum de deux gardes-pêche par Première Nation avec une formation basée sur les premiers programmes de formation dans les années 90. »

- Les participants énumèrent un éventail de compétences et de besoins de formation qui, selon eux, sont nécessaires aux administrateurs, aux gestionnaires, aux techniciens et aux gardes-pêche. Par exemple, les gestionnaires doivent acquérir des compétences en matière de production de rapports, de rédaction de propositions et de prise de notes. Les techniciens doivent acquérir des compétences et des connaissances techniques sur le terrain. Les gardes-pêche doivent disposer de pouvoirs d'application, posséder des connaissances de base sur les poissons et comprendre clairement les lois tribales.

Autres suggestions

- Bien qu'ils ne soient pas visés par l'Examen des programmes, certains participants souhaitent que le gouvernement commence à examiner et à améliorer les politiques sur les pêches. *« Il est difficile de séparer les aspects techniques de la politique, parce que le MPO dit toujours : Non, vous ne pouvez faire telle ou telle chose à cause de la politique. Les examens comme celui-ci doivent revenir à une vue d'ensemble. »*